

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/11

9 décembre 1996

(96-5182)

**CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996**

Original: français

FRANCE

Déclaration de M. Yves Galland, Ministre des finances et du commerce extérieur

Le fait que la première Conférence ministérielle de l'OMC se déroule à Singapour n'est pas sans signification. Cela illustre la vitalité économique et aussi politique de l'Asie. Cela illustre également la réussite du modèle de développement adopté par Singapour, fondé sur l'ouverture au monde dans un cadre multilatéral ouvert. Je saisis l'occasion qui m'est donnée pour saluer cette réussite et remercier le gouvernement singapourien pour l'organisation de cette première Conférence ministérielle.

Nous nous assignons quatre objectifs dans le cadre de cette première Conférence ministérielle, et je vais vous les indiquer dans un instant. Mais je souhaite auparavant vous indiquer dans quel esprit nous abordons cet exercice. Cet esprit, c'est le développement du système commercial multilatéral.

Un système multilatéral ouvert, c'est précisément la raison d'être de l'OMC, dont la France a, je vous le rappelle, demandé et fortement soutenu la création. Ce système multilatéral ouvert, nous devons le conforter, le consolider. Cela passe en premier lieu par une OMC forte, crédible et impartiale, à laquelle nous sommes très attachés et qui pourra accueillir les 28 nouveaux candidats, parmi lesquels des pays aussi importants que la Chine ou la Russie, qui devront naturellement respecter et s'adapter aux disciplines de l'OMC. L'attachement de chacun d'entre nous au multilatéralisme passe à l'évidence par le refus de l'unilatéralisme - et donc de toute législation extraterritoriale.

J'en viens maintenant à nos quatre objectifs:

I. D'abord, le respect scrupuleux du contenu et du calendrier des Accords de Marrakech.

Nous souhaitons en effet mettre en oeuvre Marrakech, tout Marrakech, mais sans aucune remise en cause de Marrakech. Nous devons nous en tenir scrupuleusement aux engagements et aux calendriers pris, en particulier dans les domaines des tarifs et de l'agriculture.

Veiller au respect des disciplines et des engagements pris est une des tâches principales de l'OMC. C'est aussi, pour le gouvernement français, une priorité - et une priorité politique de première importance - car cette stabilité est le premier signe qui permet d'asseoir définitivement la crédibilité du système multilatéral. Sans un strict respect des engagements pris, il ne peut y avoir de rendez-vous du millénaire.

Cela suppose une détermination forte de chacun, et nous y serons très attentifs. Nous serons attentifs dans le domaine de l'ouverture des marchés - vous pouvez constater que l'Union européenne est exemplaire dans l'application des Accords de Marrakech, y compris dans un secteur aussi sensible que le textile. Nous serons aussi attentifs dans le fonctionnement du mécanisme de règlement des différends.

II. Notre deuxième objectif, c'est de conclure les négociations inachevées.

Mettre en oeuvre tout Marrakech, c'est également faire impérativement aboutir sans échec ni nouveau report les négociations inachevées sur les télécommunications de base et sur les services financiers.

Pour les télécommunications de base, l'échéance du 15 février 1997 est très proche. Nous devons parvenir d'ici cette date à un accord global, incluant les services internationaux et les services par satellite, accord pleinement fondé sur la clause de la nation la plus favorisée. L'Union européenne et les Etats-Unis ont montré la voie en présentant des offres améliorées, qui sont extrêmement ambitieuses. J'encourage les autres Membres à en faire de même ou, pour ceux qui n'ont pas encore déposé d'offre, à le faire avant la fin des négociations.

Pour les services financiers, la France souhaite que les négociations redémarrent dès le début 1997, afin de parvenir au plus tard au 31 décembre à un accord multilatéral regroupant le plus grand nombre possible de signataires et atteignant un haut degré de libéralisation.

III. Poursuivre la libéralisation des échanges est notre troisième objectif.

Poursuivre la libéralisation des échanges, c'est d'abord libéraliser les échanges concernant les technologies de l'information. Nous souhaitons que l'accord sur les technologies de l'information élimine l'ensemble des obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges entre les principaux producteurs européens, américains et asiatiques, y compris pour les fibres optiques et les composants électroniques passifs.

Poursuivre la libéralisation des échanges passe aussi par l'établissement à l'OMC d'un cadre favorable au développement des investissements. En effet, l'investissement est devenu une dimension fondamentale de la mondialisation de l'économie. Comme l'a montré l'excellent rapport du Secrétariat de l'OMC, la distinction entre commerce et investissement est aujourd'hui de plus en plus ténue.

Tous nos pays ont besoin d'aller dans cette direction et je sais que de nombreux pays en voie de développement ne comprendraient pas que seuls les pays de l'OCDE fassent entendre leur voix sur cette question. Notre prochaine session ministérielle dans deux ans est en effet trop lointaine pour que l'investissement puisse être abordé avant que l'OCDE ait abouti.

Voilà pourquoi nous sommes très attachés à ce que l'OMC commence des discussions sur l'investissement et que la Conférence ministérielle décide la création d'un groupe de travail sur ce thème. C'est ainsi et ainsi seulement que des garanties existeront pour que ce débat ne soit pas réservé aux seuls pays industrialisés mais que tous les pays puissent y participer et faire connaître sur ce sujet essentiel leur sensibilité.

Enfin, vous le savez, l'Union européenne souhaite que l'OMC engage une réflexion sur les pratiques anticoncurrentielles des entreprises (contrôles, ententes, abus de position dominante) pouvant constituer un obstacle à l'accès au marché.

IV. Enfin, pour la France, il ne peut y avoir de dynamique forte de la mondialisation sans un soutien de nos opinions publiques.

La mondialisation est, nous en sommes tous convaincus ici, une chance pour nos entreprises et nos économies, dans la mesure où elle stimule partout l'innovation, la croissance et la création d'emplois.

Mais la mondialisation est aussi source d'inquiétude pour nos opinions publiques, car elle met en relation directe des pays aux niveaux de développement différents, aux standards de vie et d'environnement très disparates, et impose des ajustements parfois très douloureux.

Elle constitue donc un acquis fragile, dont la légitimité doit pouvoir à chaque instant être expliquée, faute de quoi nous nous exposons à des réactions protectionnistes.

C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas éluder ici la question des normes sociales fondamentales. Sur ce sujet comme sur les autres, ce qui nous rapproche est beaucoup plus important que ce qui nous divise: nous sommes je pense tous d'accord pour reconnaître le rôle fondamental de l'OIT en ce domaine. Nous sommes tous d'accord pour dire que ce sujet ne doit aucunement conduire à un protectionnisme déguisé. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître que la libéralisation des échanges contribuera à la promotion des normes sociales fondamentales, ce que prouve l'histoire industrielle et sociale des pays développés.

Dans ces conditions et sur ces bases, nous devons aborder à l'OMC et commencer ici à Singapour une réflexion sur des questions essentielles et incontestables. Là aussi, nous sommes tous d'accord pour reconnaître que le travail forcé ne doit pas exister. Nous sommes tous d'accord pour dire que l'esclavagisme des enfants, sujet et terminologie qui figurent dans un rapport du Parlement européen, n'est pas tolérable. Nous sommes tous d'accord pour mettre un terme le plus rapidement possible au travail des enfants. Et nous, en France et dans l'Union européenne, nous souhaitons, avec ceux qui s'engagent de façon déterminée dans cette voie, faciliter ce mouvement en participant de façon cohérente aux réformes concernant l'éducation et la formation.

Sur ces sujets, il est vrai qu'il subsiste des différences d'approche entre nous. Quelle erreur que nous n'ayons pas été unanimes pour souhaiter que M. Hansenne, Directeur général du BIT, vienne avec sa compétence s'exprimer ici.

Sur tous ces sujets, voilà un cadre, l'OMC, qui permet à tous pays, développés et en développement, de faire valoir leur point de vue et, j'insiste sur ce point, en bonne intelligence avec l'OIT, dont il n'est pas question de remettre en cause le rôle et les compétences.

Comment expliquer au monde que l'Organisation mondiale du commerce serait disqualifiée pour aborder ces sujets fondamentaux touchant aux droits de l'homme au travail?

L'environnement est un autre sujet sur lequel nos opinions publiques ont des attentes fortes. Le bilan des travaux conduits à l'OMC jusqu'à présent est malheureusement jugé décevant par l'Union européenne. Ces travaux doivent désormais pouvoir déboucher sur des propositions concrètes.

Le travail engagé à l'OMC pour garantir une plus grande libéralisation des échanges et une amélioration du bien-être des populations ne serait pas complet s'il ne pouvait garantir l'accès à tous, et plus particulièrement aux pays les plus pauvres, les voies d'un développement durable. Or, ces pays ne représentent que 0,3 pour cent du commerce mondial, et bénéficient de manière encore trop insuffisante de la mondialisation.

C'est la raison pour laquelle Jacques Chirac, Président de la République française, Président en exercice du G7, a rappelé la nécessité de poursuivre une politique active en faveur du développement. Cette politique passe par le maintien des flux d'aide publique au développement, comme il l'a rappelé partout dans le monde. La France consacre, vous le savez, 0,55 pour cent de son PNB à l'aide publique au développement, soit 42 milliards de francs, ce qui en fait le deuxième donneur bilatéral après le Japon.

Cette politique passe également par une plus grande ouverture des marchés des pays développés et des pays à revenu intermédiaire en faveur des pays les moins avancés. Nous sommes très favorables à ce que les réflexions engagées sur ce point débouchent rapidement sur des mesures concrètes. La France a déjà fait des propositions au sein de l'Union européenne. Sur la solidarité, qui se situe aux antipodes du protectionnisme, elle sera toujours à la pointe du combat.